

## Dépêche AEF : Le MESRI dévoile le calendrier de la procédure 2020 de Parcoursup et garde le principe de "point d'étape"

3-4 minutes

---

Le calendrier de la procédure 2020 de Parcoursup, dévoilé par le MESRI le 6 novembre 2019, est similaire à celui de l'année précédente. La phase principale commence à la même période, le 19 mai (contre le 15 mai en 2019) et se termine 2 jours plus tôt que l'année précédente, le 17 juillet. Il en va de même pour la procédure complémentaire qui termine le 11 septembre, contre le 14 septembre en 2019. Des trois points d'étapes mis en place en 2019, le MESRI n'en a gardé qu'un, du 29 juin au 1er juillet 2019.

Le MESRI dévoile, jeudi 6 novembre, le [calendrier](#) de la procédure Parcoursup 2020. Comme l'année précédente ([lire sur AEF info](#)), le site sera ouvert le 20 décembre 2019 pour permettre aux candidats de s'informer quant aux formations proposées. Ils devront ensuite s'inscrire sur la plateforme à partir du 22 janvier 2020 et auront jusqu'au 12 mars pour formuler leurs vœux, puis jusqu'au 2 avril pour finaliser leur dossier.

La phase principale de la procédure Parcoursup 2020 commence le 19 mai : les premières propositions des formations seront envoyées aux candidats. Tout comme les années précédentes, la procédure sera interrompue durant les épreuves écrites du baccalauréat. Alors que cette phase principale prendra fin le 17 juillet (contre le 19 juillet en 2019), la phase complémentaire se déroulera de la fin du mois de juin au 11 septembre (l'année précédente, elle s'était terminée le 14 septembre). Concernant la CAAES, dès le début juillet, après les résultats du baccalauréat, les candidats pourront la solliciter.

Nouveauté de l'année précédente qui est reprise : du 29 juin au 1er juillet aura lieu un point d'étape ([lire sur AEF info](#)). Lors de cette période, les candidats qui seront encore "en attente" sur des formations devront valider celles qui les intéressent toujours. Cette mesure a été mise en place afin de "fluidifier" la procédure et diminuer le temps d'attente ([lire sur AEF info](#)).

Dépêche n° 615940